

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la CLDR

Du 22 mars 2016 à 20h00

(Salle du Conseil communal – rue du village 3 à 4590 Ouffet)

Représentation	Effectifs	Suppléants
<u>Géographique</u> Ouffet Warzée Ellemelle	MARCHAL Martine (excusée) VAN SULL Philippe GROSFILS Francis	JANSSEN Paulette JADIN Benoît GALLOY Ludivine
<u>Politique</u> EC EC EC EC	CASSART Caroline LARDOT René WAUTELET Paul FROIDBISE Francis	DECROUPETTE Noëlle SERVAIS Emilie GIELEN Marc-Antoine JOLY Brice
<u>Groupe d'âge</u> 30 ans et moins 30 à 50 ans + 50 ans	TAENS Guillaume GILON Corinne THIRION Jean-Claude	MAROTTA Justine D'HEUR Astrid DEFRERE Marcel
<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie DEFECHEREUX Marie-Louise KALBUSCH Xavier SEIDEL Marie-Cécile SERVAIS Valentine (excusée) LEGRAND Jean-Pierre LAWALREE Geneviève (excusée)	RUTHY Philippe WALHIN Freddy LIZEN Jean-Marie GODBILLE Géraldine WAUTELET Fanny (excusée) BAUDOIN Joseph RENAVILLE Gérald

Agent de développement du GREOA : Gilis Marie-Françoise
SPW-Développement rural (DGO3) : Madame Franck, excusée

La réunion débute par une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Bruxelles.

1. Approbation du PV du 3 décembre 2015 et du 26 janvier 2016

Les PV sont approuvés sans remarques.

2. Fiche 1.2 « Maison de village L'Aurore à Ellemelle » : état d'avancement

Suite à l'approbation de l'avant-projet en décembre 2015 par la CLDR, une réunion du comité d'accompagnement avant-projet a été organisée le 18 janvier 2016. Lors de cette réunion, la direction du développement rural de la DGO3 a émis plusieurs remarques qui devront être intégrées ou expliquées lors de l'élaboration du dossier projet. Ces remarques concernent notamment la création d'un emplacement PMR, l'accès aux toilettes pour les PMR, la création d'un local pour le rangement des poubelles, l'accès à la scène, la crainte de surchauffe dans le petit local, la hauteur de plafond dans les locaux sanitaires, la création d'un trottoir, les cloisons amovibles pour la gestion du bar, etc.

L'avant-projet a été approuvé par la DGO3. L'auteur de projet prépare actuellement le dossier projet et notamment la demande de permis d'urbanisme. Le choix des matériaux n'a pas encore été finalisé ; les réflexions portent sur l'utilisation de pierres pour l'extérieur et de béton pour l'intérieur. La commune espère obtenir le permis fin juin 2016.

Monsieur Grosfils interroge la commune sur la programmation des travaux pour savoir s'il sera possible d'organiser la marche ADEPS en 2017. Dans le cas où la salle actuelle serait déjà détruite, le départ de la marche pourrait être organisé à l'ancienne administration communale avec la mise à disposition d'un chapiteau.

3. Fiche 1.1 « Tour de Justice » : présentation du dossier en réponse à l'appel à projet de la mesure 7.4 du PwDR

Le dossier a été introduit le 12 février et une réponse est attendue pour le mois de juin 2016. La commune a demandé une dérogation à la limitation des 600 m² compte tenu de l'épaisseur des murs. Un audit énergétique a été réalisé.

Le projet consiste à rénover la Tour de Justice (isolation, plafonnage, réparation des murs en moellons, revêtements de sol, électricité et éclairage, sanitaires, chauffage, ventilation, ascenseur, escalier de secours, etc.) pour y organiser les activités suivantes :

- Au rez-de-chaussée
 - hall d'entrée polyvalent avec un espace ouvert en journée pour les touristes
 - Un ascenseur dans le hall d'entrée pour desservir le niveau intermédiaire et le premier étage
 - Un petit local de réunion d'une capacité d'environ 10 personnes
 - Un bar
 - Les sanitaires
 - Le local technique
- Au niveau intermédiaire : une salle de concert polyvalente
- Au premier étage
 - Local pour l'Académie de peinture
 - Espace polyvalent dans le prolongement de l'escalier pour des expositions
 - Local obscur pour accueillir des projections « Ciné-Club » ou des expositions
- Au deuxième et troisième étage (non repris dans les coûts éligibles)
 - Fonds d'histoire local
 - Centre d'interprétation de la sorcellerie
 - Local de rangement pour les costumes de l'asbl Ouffet médiéval
 - Un local pour abriter des éléments physiques du patrimoine
- Au quatrième étage (non repris dans les coûts éligibles) : point de vue

4. Présentation et approbation du rapport annuel 2015 de l'Opération de Développement Rural

Le rapport annuel de l'Opération de Développement Rural et de la Commission Locale de Développement Rural est distribué en séance. Madame Lardot présente le contenu des diverses rubriques du rapport.

Des compléments d'information au contenu du rapport sont apportés :

- Fiche 1.6 : une réflexion est en cours pour la création d'un nouveau site internet.
- Fiche 3.7 : le dossier projet n'a pas été encore été approuvé. Une discussion est toujours en cours concernant l'agrandissement des fenêtres de l'étage.

En ce qui concerne la planification des projets, plusieurs membres rappellent que la Maison de village à Warzée est en lot 1 et que la programmation de celle-ci est reportée chaque année à une échéance de trois ans.

Les membres approuvent le contenu du rapport annuel 2015 de l'ODR et de la CLDR. Ce rapport sera consultable sur le site internet www.pcdr.be.